

Réforme du secteur de la sécurité Préparation du Groupe Consultatif 29-30 novembre 2007

La Sécurité et l'accès à la Justice pour tous les citoyens Draft

La sécurité des personnes et des biens et l'accès à une justice indépendante et efficace pour tous, sont des préalables indispensables à l'avènement des conditions nécessaires au développement de la République Démocratique du Congo.

Les autorités congolaises, via les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense, ont engagé un processus de rétablissement des fonctions régaliennes de l'Etat, auquel la communauté internationale s'associe, afin de restaurer l'Etat de droit dans un délai acceptable.

Cela implique :

-une lecture nouvelle de la problématique sécuritaire conformément aux exigences d'un Etat démocratique.

- une analyse des menaces qui pèsent sur l'Etat et sur les citoyens ainsi que la mise en place de capacités de réponses appropriées d'une part et d'autre part la garantie du respect des libertés publiques, des droits civils et politiques, la protection des droits de l'homme et des textes et traités internationaux.

- Cette lecture doit alors permettre de :

- délimiter les rôles et prérogatives des différents services chargés de la sécurité et de l'application de la loi ;
- mettre en place l'ensemble des mécanismes de contrôle démocratique, interne et externe, garant de l'équilibre des pouvoirs.

Il s'agit, pour les autorités congolaises de :

- conduire la réforme du secteur de sécurité dans la direction dictée par l'intérêt général.
- définir les rôles et les missions de chaque institution du secteur de sécurité, afin d'en rationaliser les structures.
- accroître les ressources budgétaires allouées, en particulier en faveur de la justice, pour soutenir la réforme.
- fonder le contrôle démocratique et l'obligation de rendre compte des institutions sécuritaires et judiciaires sur les principes de transparence, de responsabilité, de participation et de réponse aux besoins des populations. Cette obligation de rendre compte inclut le Parlement et la société civile.

Il s'agit pour la Communauté internationale de :

- s'associer aux ministères concernés et autres partenaires qu'ils auront désignés, pour appuyer la mise en œuvre de la réforme par le développement des capacités gouvernementales nécessaires et le développement d'une approche stratégique.

- combiner les efforts d'harmonisation des politiques, de réduction des coûts des opérations, de participation des pays partenaires dans le but d'améliorer l'alignement, le réalisme et la légitimité de la réforme.
- concentrer les objectifs de la RSS sur les résultats finaux des services de sécurité et de la justice.

Ressources

La définition d'une politique de sécurité nationale nécessite avant tout une décision politique concertée qui se pose moins en termes de coûts que de temps et de volonté politique. Celle-ci doit pouvoir offrir une vision claire et à long terme, permettre de débattre des rôles et missions du secteur, développer les mécanismes de contrôles démocratiques et l'obligation de rendre compte.

Risques

Il existe des risques importants qui peuvent bloquer les objectifs de la réforme du secteur de la sécurité en RDC:

- Une volonté politique insuffisante pour soutenir la réforme du secteur. Une direction claire des autorités sera indispensable pour s'assurer que tous les partenaires soient informés et inclus dans le processus de la réforme.
- La communauté internationale ne s'engage pas dans une approche multilatérale stratégique mais privilégie une approche bilatérale. Cette dernière approche aurait pour effet de minimiser les effets des efforts des partenaires pour l'atteinte des objectifs.